

La Suisse, membre actif de la famille des peuples d'Europe

Autor(en): **Stopper, Edwin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **42 (1962)**

Heft 4: **L'industrie suisse dans l'Europe d'aujourd'hui**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse, membre actif de la famille des peuples d'Europe

par Edwin Stopper

LA Suisse, qui fait partie intégrante de l'Europe, souhaite contribuer au développement économique de notre continent. En s'associant à l'œuvre d'intégration, elle est aussi désireuse de sauvegarder ses caractéristiques et son originalité. Ces deux objectifs ne sont pas en opposition. Ils sont deux aspects d'un seul et même fait fondamental : la Suisse est et entend rester européenne. Elle veut être un membre actif de la famille des peuples d'Europe et maintenir ses particularités, ce qui lui paraît conforme au génie de notre continent.

A l'intérieur de ses frontières, la Suisse réunit les éléments de trois cultures européennes en une unité harmonieuse. Les interdépendances entre les différentes civilisations ne touchent pas seulement la Suisse romande et la France, la Suisse alémanique et l'Allemagne ou le Tessin et l'Italie, mais la Suisse tout entière dans ses relations avec l'ensemble de l'Europe. Les habitudes d'une vie en commun entre populations appartenant à des civilisations différentes et devant trouver entre elles un *modus vivendi* et des compromis, ont facilité l'établissement de relations multiples avec les pays voisins. Elles ont conduit notre pays, pour ainsi dire, à sortir de ses frontières, ce qui était une nécessité, vu l'étroitesse du territoire national.

L'unité dans la diversité, par laquelle on a coutume de caractériser notre pays, a marqué la structure de notre État ainsi que la politique qu'il a suivie. C'est en elle que l'on trouve le fondement de la neutralité, de la démocratie directe et du fédéralisme. Ces caractéristiques, loin d'être arbitraires ou accidentelles, correspondent à la nature des choses et au besoin d'équilibre de notre peuple.

L'économie aussi a été marquée par la structure politique complexe de la Suisse. La diversité de l'industrialisation est un aspect de cette influence; l'orientation vers l'exportation et le libéralisme à l'importation en sont un autre. Par habitant, le commerce extérieur est un des plus importants, si ce n'est le plus important, de tous les pays européens.

Les achats de la Suisse à l'Europe s'élèvent à 9,2 milliards de francs ou 80 % des importations, les ventes à 5,8 milliards de francs par an ou 60 % des exportations totales. La Suisse est donc commercialement très liée aux pays européens; elle en est un bon client, son déficit commercial à leur égard est particulièrement élevé; elle est leur fournisseur traditionnel de devises. Au commerce, s'ajoutent des échanges animés et réciproques de services, dont l'intensité n'a probablement pas d'égal dans les pays voisins. Le marché des capitaux est largement ouvert aux entreprises étrangères, aux collectivités publiques ou aux organisations internationales. Les compagnies suisses d'assurance et de réassurance ont tissé un réseau serré de relations avec nos voisins. Le tourisme dans les deux sens est actif. Plus de 650 000 travailleurs étrangers sont occupés dans notre pays; l'épargne qu'ils envoient dans leur pays d'origine représente des transferts financiers importants.

L'intégration économique des six pays qui comptent parmi nos plus grands fournisseurs mais qui nous achètent aussi quelque 40 % de nos exportations pose des problèmes à notre économie. Nos industries craignent la perturbation des courants d'échanges traditionnels, la réduction de leurs marchés européens ou, en termes plus généraux, un renversement des tendances qui avaient conduit à une intégration de fait entre notre pays et les autres pays européens. On comprend, à la lecture des exposés ci-après, rédigés par des industriels suisses, que l'intensité et la diversité des relations commerciales ne peuvent être sauvegardées par un accord commercial ordinaire. Ce qui pourrait résoudre les problèmes d'un pays exportant quelques produits limités en nombre ne suffirait guère à notre pays dont l'éventail d'exportation est largement ouvert. Ce ne sont pas seulement des montres, des dentelles ou du chocolat qui se dirigent de Suisse vers le Marché commun. Sous presque toutes les positions tarifaires et dans tous les secteurs des prestations de service, les échanges réciproques sont nourris. Un abaissement de quelques positions du tarif douanier ne tiendrait pas compte des courants réels, ni du caractère complémentaire des économies.

En lisant attentivement les articles de ce numéro, on y voit non seulement un exemple de la prudence qu'impose aux industriels suisses la petitesse du pays face aux transformations profondes qui s'annoncent, mais aussi une marque du sérieux avec lequel ils envisagent la participation à l'intégration économique. S'ils s'efforcent chacun dans leur domaine de déterminer les avantages d'une association, ils sont conscients des obligations que comporte la création d'un marché intégré et ils sont prêts à y faire face. Beaucoup d'entre eux avaient établi des succursales dans les pays voisins, généralement pour surmonter les barrières aux échanges qui ont longtemps cloisonné notre continent. L'association de la Suisse à la Communauté permettrait une rationalisation hautement souhaitable de la production qui, souvent, ne s'est trouvée décentralisée que pour des raisons purement artificielles. C'est ainsi que l'on pourra opérer les regroupements souhaitables et prévenir les doubles investissements, cause de déperdition d'énergie économique. Certes, les industries exportatrices envisagent également le cas où une association ne pourrait être convenue dans un proche avenir. Elles estiment pour la plupart qu'elles seraient en mesure à la longue de faire face à la situation, au prix d'efforts coûteux, grâce à des spécialisations toujours plus poussées ou par la prospection de débouchés d'outre-mer. Mais elles ont toutes la conviction que de telles mesures ou de tels palliatifs iraient à contre-courant de l'intégration et qu'ils seraient contraires au renforcement de la solidarité économique de l'Europe, à laquelle la Suisse demande de contribuer, ainsi qu'elle l'a exposé, le 24 septembre 1962, au Conseil des ministres de la Communauté économique européenne.